



REGULARISATION MAMAN CAMEROUNAISE D'ENFANT FRANÇAIS DE 6ANS

Par **clarakenia**, le **17/02/2011** à **14:48**

Bonjour,

Je vis en Espagne depuis 2003, et mon fils y est né en 2005. Son papa est malheureusement décédé en 2009 en Espagne. Nous vivons ensemble depuis juillet 2003 mais sans pacs ou contrat de concubinage, mais enregistrés à la mairie au même domicile. Mon fils est français par son père et possède son passeport et sa carte d'identité française. Nous voulons nous installer définitivement en France cet été, vu que j'ai de la famille sur Paris, où je suis actuellement. Ma carte de résidente espagnole est périmée, mais mon passeport fait à l'ambassade du Cameroun à Madrid est toujours valide.

Puis-je faire des démarches pour une carte vie privée et famille? Quels documents dois-je joindre à la demande si jamais j'y ai droit?

Je suis en possession des documents suivants:

- livret de famille français
- livret de famille espagnol
- passeport français et carte d'identité française de mon fils.
- l'acte de décès du papa de mon fils.
- mon passeport et ma carte de résidente espagnole périmée
- mon acte de naissance

Merci de m'aider